

ETAT DES PREVISIONS DE RECETTES ET DE DEPENSES

Cadre et contenu

Public concerné

Membre du conseil d'administration, directeur/trice, responsable administratif et financier, comptable.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux de la procédure budgétaire applicable au secteur médico-social.
- S'approprier la méthodologie permettant de compléter tous les onglets du cadre EPRD.
- Apprendre à lever tous les contrôles de cohérence insatisfaisants.
- Comprendre et interpréter les indicateurs et ratios budgétaires et financiers.

Contenu

Les neuf étapes de construction de l'EPRD

Les produits, les charges, les ressources et les emplois

- Règles applicables aux produits de la tarification
- Règles concernant les clés de répartition des charges
- L'affectation des résultats
- Les ressources et les emplois

La projection pluriannuelle

- Les prérequis
- Le compte de résultat prévisionnel pluriannuel (CRPP)
- Le plan pluriannuel d'investissement (PPI)
- Le plan global de financement pluriannuel (PGFP)

Les indicateurs financiers

- La capacité d'autofinancement (CAF)
- Les indicateurs financiers du bilan financier : fonds de roulement net global (FRNG), le besoin en fonds de roulement (BFR), trésorerie

Les ratios financiers

- Les ratios financiers les plus utilisés
- Leur interprétation

Méthodes

- Apports théoriques.
- Exercices.

Prérequis

Les participants doivent posséder quelques notions comptables de base.

Modalités d'évaluation

Les exercices proposés au cours de la formation permettront aux participants d'évaluer leur niveau de connaissance. Un questionnaire ou un quizz proposé en fin de journée leur permettra de faire le point sur l'évolution de leurs connaissances et sur les points nécessitant un approfondissement.

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : un jour ou davantage à la demande

En inter ou en intra

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap apte à travailler en ESSMS. Selon les situations, les aménagements nécessaires sont étudiés avec le donneur d'ordre et le concours de l'AGEFIPH. Le recours à une tierce personne, adaptée à la situation, est envisagé si nécessaire.

Modalités et délais d'accès

Les sessions de formation sont organisées à la demande.

Toute sollicitation fait l'objet d'un entretien avec le demandeur afin d'identifier précisément ses attentes et de s'assurer conjointement que la formation proposée peut fournir une réponse adaptée. Eventuellement, des ajustements peuvent être envisagés.

A l'issue de cet entretien, la date de la formation est arrêtée et une convention de formation est signée.

Tarifs

- **En intra :** coût net par groupe : 1 100 €/jour (des frais de déplacements et d'hébergement seront facturés en plus pour un déplacement dépassant 150 kms aller-retour).
- **En inter :** coût net par participant : 190 €/jour.

Lieux

- En intra, la formation se déroule dans les locaux du commanditaire, dans une salle équipée pour accueillir ce type d'activité.
- En inter, deux formules sont possibles :
 - Soit dans les locaux mis à disposition par un établissement.
 - Soit dans une salle de réunion équipée louée dans un espace de coworking, accessible en transports en commun.

Contact pour tout renseignement :

Florence Beffeyte

06 17 90 82 39

2bis rue Louis Bouquet 69009 Lyon

fb@kaletik-conseil.fr

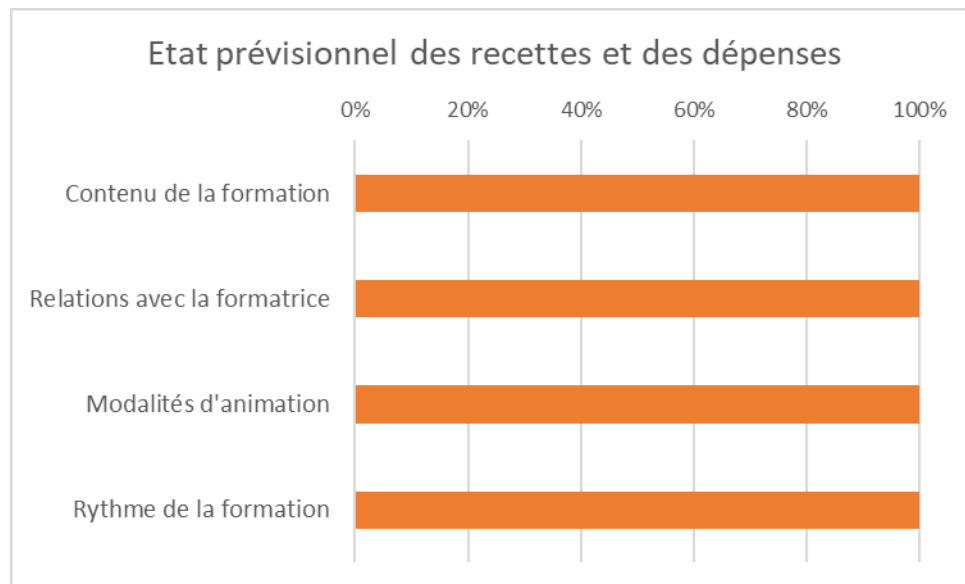
www.kaletik-conseil.fr (page contact)

INDICATEURS

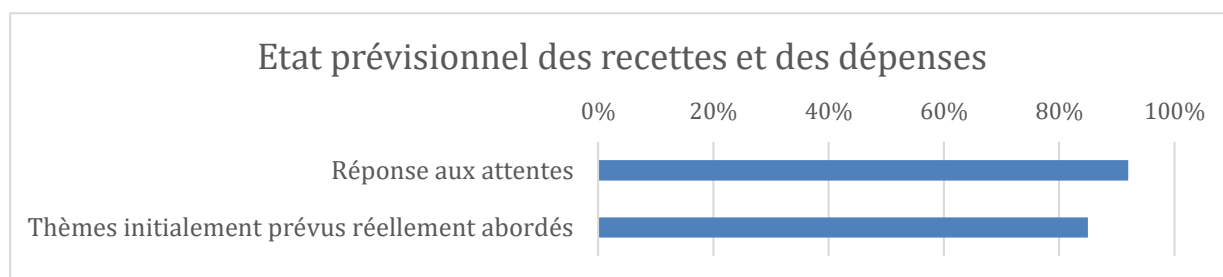
Nombre de personnes formées en 2023, 2024 et 2025 : **7**

Durée moyenne par apprenant : 4 jours

Indicateurs de satisfaction



Indicateurs de résultat



Témoignages

« Formation complète, riche en apprentissages et exemples concrets. »

« Beaucoup de nouvelles notions en 4 jours, mais la formatrice m'a aidée à les assimiler. »